

## Médecins :

Dr MADAY : 02.96.86.39.86  
Dr BROC : 02.96.88.09.28

① Du samedi au dimanche soir :  
le 15 ou 112 (mobile)

## Cabinets Infirmiers

A domicile ou au cabinet sur RDV  
-Plévenon : 09.62.68.61.38.

Thomas NASCIMBENI-PREVOST  
1, Rue du Freschet,

-Fréhel bourg : 02.96.41.59.94  
C.BLANCHETEAU, D. HERVE,  
F. URIEN

- Pléhérel Plage : 02.96.41.55.79  
M. BRETON et S. DENOUAL

## Numéros d'urgence :

-danger immédiat : 17

-violences sur les enfants : 119

-violences conjugales : 3939

## Pompes funèbres, transport de corps

24/24h, chambre funéraire

Entreprise GUILLEMETTE

☎ 02.96.41.30.21 ou

☎ 06.88.31.56.04

## Ambulances du littoral

02.96.72.15.66

Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi (TPMR : mobilité

réduite) ☎06.16.97.53.06

## Services Urgence :

POMPIERS ☎ le 18,

(Portable le 112)

SAMU ☎ le 15 - POLICE ☎ le 17

PHARMACIE de garde ☎ 32 37

## Secours en mer :

-Depuis le littoral : ☎ 196

-En mer : radio VHF : canal 16  
demandez le cross.

Imprimeur – gérant : Hervé VAN PRAAG

Siège social : Mairie de Plévenon.

☎02.96.41.43.06.

## Mail :

[mairie.plevenon.capfrehel@wanadoo.fr](mailto:mairie.plevenon.capfrehel@wanadoo.fr)

-Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et

14h-16h30.

Samedi : 10h-12h. Fermé le mercredi.

N°43

JEUDI 24 FÉVRIER 2022

## MOT DU MAIRE

Plévenonaises, Plévenonais.

Suite au premier tour des élections complémentaires du dimanche 20 février 2022, j'ai le regret d'informer la population que, pour une raison purement réglementaire, le résultat de ces élections est présentement mis en suspens.

Toutefois, après concertation avec le conseil ainsi que les candidats concernés, et après m'être assuré de la légitimité de cette possibilité, j'ai proposé de convier ces derniers aux réunions de **pré-conseil** à venir.

En revanche, et pour des questions de respect du code électoral, **les conseils** resteront donc soumis au seul vote des élus déjà en place jusqu'à de nouvelles instructions.

Cette décision a pour objectif de conserver le sens de ces élections auprès de tous les acteurs qui y ont participé (candidats, votants, élus, personnel municipal).

Ce contre-temps ne doit pas venir entacher cette démarche de **reconstruction politique** qui a cours à Plévenon.

Dans cet esprit donc, je pense souhaitable et bénéfique que les candidats qui ont obtenu votre soutien ce dimanche soient invités à être sensibilisés aux problèmes de notre commune ainsi qu'aux projets en cours afin de mieux s'en imprégner. Ils pourront donc bénéficier de la meilleure lecture possible des sujets qui composent notre **vision pour Plévenon** et donc mieux se préparer à leur rôle à venir.

Je me réjouis de leur arrivée et, malgré cet incident, je tiens à leur offrir le meilleur accueil possible au sein de notre politique locale.

Je remercie encore les Plévenonais(es) qui ont permis, grâce à leur vote, de rendre ce renouveau possible.

## ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

**Elections présidentielles** : une nouvelle carte d'électeur sera émise pour les prochains scrutins 2022 (élections Présidentielles et Législatives), nous vous invitons à signaler en mairie, d'éventuels changements ou erreurs d'adresse sur votre ancienne carte.

La date butoir pour l'inscription sur la liste électorale est fixée au 2 mars 2022 (Internet) et au 04 mars 2022 (papier).

## Décès : Madame QUILLET

Jacqueline décédée le 11 février à Plévenon à l'âge de 82 ans.

Monsieur LEVEQUE Gérard décédé le 13 février à Saint-Malo (35) à l'âge de 96 ans.

La municipalité présente ses condoléances aux familles.

## Emplois saisonniers :

Si vous êtes intéressé par un emploi saisonnier au phare, au parking du Cap Fréhel ou au camping pour cet été, merci de déposer votre CV et lettre de motivation (avec vos périodes de disponibilité) en mairie jusqu'au 15 mars.



**Soyez vigilant, des vols ont été signalés sur la Commune.**



**Elections présidentielles** : une nouvelle carte d'électeur sera émise pour les prochains scrutins 2022 (élections Présidentielles et Législatives), nous vous invitons à signaler en mairie, d'éventuels changements ou erreurs d'adresse sur votre ancienne carte.

La date butoir pour l'inscription sur la liste électorale est fixée au 2 mars 2022 (Internet) et au 04 mars 2022 (papier).

## LETTRE OUVERTE

Lettre ouverte des 7 candidats aux électrices et aux électeurs de Plévenon,

Après ce premier tour d'élection, nous tenions à remercier toutes les électrices et les électeurs qui se sont déplacés (és) pour voter dimanche dernier.

Ce premier tour était et reste destiné à pourvoir les 7 sièges vacants du conseil municipal. Quiconque habitant Plévenon peut se présenter individuellement à cette élection municipale complémentaire.

Pour ce qui nous concerne, nous avons tous à cœur de montrer aux Plévenonaises et Plévenonais que nous n'avons pas d'esprit partisan pour telle ou telle chapelle. Nous souhaitons simplement mettre nos énergies en commun au sein du conseil dans un but constructif. Nous n'avons pas décelé de divergences de point de vue entre nous. C'est pourquoi il nous est apparu évident et cohérent de rassembler nos noms sur un même bulletin.

Ce premier tour, hélas, nous a indiqué que cet état d'esprit n'a pas été compris. Sur bon nombre de bulletins il y a eu des ratures de noms, des votes blancs et nuls et une trop grande abstention.

Cette lettre est destinée à ôter tout doute sur la sincérité de chacun de nous.

Qu'est ce qui motive 7 candidats indépendants à se présenter aux suffrages de leurs concitoyens ?

L'intérêt général est notre moteur, notre ambition ; nous nous sentons concernés par l'intérêt général de nos concitoyens et le devenir de notre commune.

Nous voulons mettre toute notre énergie au service de la municipalité afin de mettre en œuvre ou finaliser les projets, enclencher des actions en faveur de notre jeunesse mais aussi en direction des personnes vulnérables et nos aînés (ées) plus particulièrement celles et ceux qui se trouvent isolés (és) etc... Bref que Plévenon rebouge.

Nous avons besoin de votre soutien. Le fait d'élire vos conseillers ne doit pas vous mettre en attente ; au contraire si vous avez, des idées, des observations, des remarques, nous serons attentifs pour en discuter avec vous.

Nous espérons, par ce courrier, vous rassurer pour ne pas revivre ce à quoi nous avons assisté sans pouvoir agir ces derniers mois.

Nous souhaiterions, lorsque les restrictions sanitaires seront levées, vous rencontrer lors d'une réunion publique pour échanger, se connaître.

Mesdames BESNARD Paule, JOUON DES LONGRAIS Stéphanie et Messieurs HEULLAND Patrick, LEBLAY Gwendal, MARTIN Pierre-Hugues, QUINQUENEL Bernard et RESLOUX Jean-Pierre.

## PHARE DU CAP FREHEL



Une pétition est actuellement à la mairie afin que la commune garde la gestion du Cap Fréhel.

## GRAND SITE CAP D'ERQUY CAP FREHEL

**Souvenirs de l'école des Sœurs de Plévenon :** En vue de réaliser une exposition sur l'histoire de l'école des Sœurs, le syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy/Cap Fréhel, avec l'appui de Mme Maryvonne Le Filleul, organise une collecte de mémoire jusqu'à la fin mars 2022. Si vous avez connu l'école et si vous souhaitez contribuer à ce projet en nous racontant vos souvenirs ou en mettant à disposition photos, petits matériels..., vous pouvez nous contacter au 02.96.41.50.83 ou passer nous rencontrer au 18 rue Notre Dame à Plévenon.

**Les animations du Grand site Cap d'Erquy Cap Fréhel :** Le calendrier des animations nature et du patrimoine est disponible en mairie jusqu'au 4 mars.

Vendredi 25 février : La Ronce, cette mal-aimée : rdv 14h— devant le camping « Les salines » à Sables d'Or les Pins.

Mardi 1er Mars : Criée, port et mareyage : rdv 6h30—devant la grille d'entrée de la criée du port d'Erquy. Pensez à prendre des vêtements chauds.

Jeudi 3 mars : La Vie à marée basse : rdv 13h30—parking de Port Piégu (Pléneuf-Val André). Pensez à prendre vos bottes et vêtements adaptés.

Vendredi 4 mars : amphibiens au clair de lune : rdv 18h30 à la mairie d'Erquy. Pensez à prendre vos bottes et une lampe torche.

Inscription obligatoire au 02.96.41.50.83.

## ASSOCIATIONS

**Lycée Henri Avril :** Le lycée organise des portes ouvertes le samedi 19 mars 2022 de 9h à 12h30. Plus d'infos sur le site internet [www.lyceehenriavril.fr](http://www.lyceehenriavril.fr)

**Grand vide dressing homme, femme, enfant et puériculture :** Dimanche 27 février à Plurien, salle polyvalente de 10h à 18h.

**Rendez-vous du Routin :** Rendez-vous le 27 février à 16h30 à l'Hôtel de Diane, Sables d'Or pour découvrir « Les armes à énergie dirigée; une rupture géopolitique ». Conférence de M. Gérard Labaune, ingénieur. Inscription par mail : [rdvroutin@gmail.com](mailto:rdvroutin@gmail.com).

**Centre d'Échanges Internationaux:** Jeunes lycéens étrangers japonais, brésiliens, et allemands recherchent famille d'accueil. Renseignements : Bureau Coordinateur CEI St Malo—Vanessa Simon—02.99.20.14 [v.simon@groupe-cei.fr](mailto:v.simon@groupe-cei.fr) Responsable locale Sylvia Hennebelle 22190 Plérin—02.96.73.15.90 ou 06.09.18.13.89 [sylvia.hennebelle@gmail.com](mailto:sylvia.hennebelle@gmail.com)

**Association Steredenn, La Cité des Métiers et Mission Locale de Dinan :** venez participer au concours « Jeu te connais » jusqu'au 31 mars 2022. Jouez et tentez de gagner une trottinette électrique XIAOMI MI 3 d'une valeur de 449 €. Concours ouvert à toutes personnes de 16 à 29 ans qui n'est pas scolarisée et qui réside dans les communes de Dinan Agglomération. Tirage au sort à la mi-avril 2022. Pour plus d'informations : [http://www.steredenn.org/Concours-jeu-connaiss\\_fiche\\_18.html](http://www.steredenn.org/Concours-jeu-connaiss_fiche_18.html).

**Les P'tits Potes :** Après le succès de la première édition en 2021, les P'tits Potes reproposent le Week End des Arts en Fêtes les 21 et 22 mai prochains à Plévenon. Si vous êtes artiste local et souhaitez exposer ou partager votre passion pour un art, vous êtes le/la bienvenue. C'est gratuit et ouvert à tous. Merci de vous inscrire : [lesptitspotes22@gmail.com](mailto:lesptitspotes22@gmail.com)

**UNC Fréhel Plévenon :** L'assemblée générale de la section Fréhel-Plévenon de l'Union Nationale des Combattants se tiendra le dimanche 6 mars 2022 à la salle de la Grande Abbaye à Fréhel à 10h30. Un vin d'honneur clôturera la séance.

## INFORMATIONS COMMERCIALES

**Boucherie DALIBOT :** Le magasin sera fermé pour congés du samedi 5 mars au jeudi 24 mars 2022. Réouverture le vendredi 25 mars.

## DIVERS

**Emploi** : Recherche femme de ménage pour intervention ponctuelle (juillet, août, septembre) de 12h à 16h le samedi. Lieu : 5 rue La Latte, La Motte en Plévenon. Contact : Monsieur Beguivin Georges 07.71.69.13.45.

**Recherche** : recherche personne de confiance pour s'occuper de l'accueil et du départ de ses occupants ainsi que du ménage pour une maison située dans le bourg de Plévenon. Principalement août et certaines petites vacances. Contact : 06.82.93.09.11 Madame Gresle.

**Cherche** : - Logement sur Plévenon ou alentours (studio/appartement/gîte) pour étudiante qui doit effectuer un stage d'avril à septembre 2022 au syndicat du Grand Site Cap d'Erquy/Cap Fréhel. Contact : 06.09.68.85.50.

— Petit logement sur la commune. Loyer maximum de 500€. Vous pouvez laissez un message à la Poste de PLEVENON.

- Logement en location à l'année à compter de septembre 2022 pour 2 adultes et 2 enfants. Budget 600 € maximum. Secteur Plévenon, Fréhel, Matignon, Erquy. Contact : 06.61.39.39.85 Madame Compignie.

## RESTOS DU COEUR



La saison d'hiver prendra fin cette année le 10 mars, après une dernière distribution de 9h à 11h15. Nous reprendrons le jeudi 31 mars par une distribution bimensuelle jusqu'au 3 novembre 2022. Une cession spécialement consacrée à l'inscription aura lieu le 17 mars de 9h à 12h.

Toutefois, pour éviter une trop longue attente à cette date, ces inscriptions peuvent avoir lieu lors des distributions restantes, jusqu'au 10 mars.

## CORONAVIRUS

### INFORMATION CORONAVIRUS

### COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Aérer les pièces  
le plus souvent possible



Respecter une distance  
d'au moins deux mètres  
avec les autres



Porter un masque chirurgical  
ou en tissu de catégorie 1 quand  
la distance de deux mètres  
ne peut pas être respectée



Limiter au maximum  
ses contacts sociaux



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher  
dans un mouchoir  
à usage unique



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser  
une solution hydro-alcoolique



Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Eviter de se toucher le visage



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

